



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

COTOREP

Question écrite n° 38872

Texte de la question

M Jean-Louis Masson rappelle à M le ministre des affaires sociales et de l'emploi qu'il est déjà intervenu, à plusieurs reprises, auprès de lui pour souligner le caractère defectueux du fonctionnement des Cotorep. Il s'avère que, dans son rapport pour 1987, le médiateur annonce, de son côté, la mise à l'étude par ses correspondants départementaux d'une réflexion sur ce problème. Il souhaiterait donc qu'il lui indique pour quelle raison les mesures nécessaires n'ont toujours pas été prises pour améliorer le fonctionnement des Cotorep.

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38872

Rubrique : Handicapes

Ministère interrogé : affaires sociales et emploi

Ministère attributaire : affaires sociales et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 avril 1988, page 1386